

Guide méthodologique d'identification des options de restauration sensibles au genre



Table des matières

Résumé	4
À propos des auteurs	5
Liste des sigles et abréviations	6
Remerciements	7
Citations	7
Préface/préambule	8
1. Introduction	10
2. Définition des concepts clés utilisés dans ce document	13
3. Le processus	15
Phase 1 : Préparation du processus d'identification des options de restauration sensibles au genre	16
Phase 2 : Cartographie participative et identification des options de restauration à l'échelle communale	19
Phase 3 : Cartographie participative et identification des options de restauration à l'échelle de la zone de restauration/village	31
Phase 4 : Planification participative de la mise en œuvre des options de restauration	35
4. Temps requis pour la conduite du processus	37
5. Note de Fin	39
6. Références	41

Résumé

Ce guide méthodologique pour les communes est le résultat de l'activité «*identification des options de restauration des terres en vue de tester un certain nombre d'options particulièrement pertinentes pour les femmes et les groupes minoritaires*» menée au sein du projet **“Restauration des Terres pour l'Autonomisation des Femmes rurales et Autochtones Et la Réduction de la Pauvreté au Cameroun (LRIWEP)**, mis en œuvre par un consortium composé de CAFER, ICRAF et ABIOGeT et financé par le Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI) du Canada.

Le guide aborde les aspects liés à l'identification des interventions prioritaires sur un territoire donné, par exemple une commune ou un village. Il propose une approche participative et inclusive pour inventorier et prioriser les options de restauration des terres et paysages forestiers, sensibles au genre et adaptées au contexte local. Basé sur des expériences pilotes menées pendant 30 mois dans les régions du Nord, du Centre et de l'Ouest-Cameroun, ce guide offre aux communes et aux facilitateurs de terrain un accompagnement étape par étape pour travailler avec les acteurs clés, y compris les femmes et les groupes minoritaires. L'objectif est d'identifier les options de restauration prometteuses qui permettront aux populations de lutter contre la dégradation des terres, générer les revenus et de s'adapter aux changements climatiques.

À propos des auteurs

Bertin Takoutsing

B.Takoutsing@cifor-icraf.org

Bertin Takoutsing est chercheur associé en Santé des sols au bureau du CIFOR-ICRAF basé à Yaoundé au Cameroun. Il détient un doctorat en Pédométrie et Cartographie Numérique des Sols de l'Université de Wageningen aux Pays-Bas. Ses domaines d'expertise englobent la gestion de la santé et la fertilité des sols, l'évaluation du niveau de dégradation des sols, les stratégies de restauration des paysages dégradés, la cartographie numérique des sols et la gestion intégrée des paysages.

Yvan Djami Kwidja

K.yvan@cifor-icraf.org

Yvan Kwidja est aménagiste et spécialiste en analyse et gestion des données spatiales au CIFOR-ICRAF. Il a un Master recherche en aménagement des territoires et gestion intégrée des forêts tropicales de l'Ecole Régionale Postuniversitaire d'Aménagement et de Gestion intégrés des Forêts et Territoires tropicaux (ERAIFT), un centre de catégorie 2 de l'UNESCO en République Démocratique du Congo. Ses centres d'intérêts sont l'écologie du paysage, la planification spatiale, la restauration des terres et forêts et la gouvernance des ressources naturelles.

Divine Foundjem Tita

d.foundjem@cifor-icraf.org

Divine Foundjem-Tita est spécialiste en marketing au bureau CIFOR-ICRAF basé à Yaoundé. Il est titulaire d'un PhD en Economie Agricole de l'Université de Gand, en Belgique, avec une spécialisation en économie institutionnelle. Ses intérêts en matière de recherche sont l'analyse et le développement de chaînes de valeur inclusives, le développement des entreprises rurales, l'agroforesterie et l'analyse des politiques forestières et, plus récemment, la gestion intégrée des paysages et des territoires.

Jacques Bessengue

j.bessengue@cifor-icraf.org

Jacques Bessengue est assistant de recherche au CIFOR-ICRAF Cameroun basé à Yaoundé. Il est titulaire d'un diplôme d'Ir. Agronome (Socio-économiste) de la Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles (FASA) de l'Université de Dschang. Ses domaines d'expertise sont la planification participative du développement local/communal, développement de l'entrepreneuriat féminin en milieu rural et des chaînes de valeur agro-forestières.

Ann Degrande

a.degrande@cifor-icraf.org

Ann Degrande est chercheuse socio-économiste et coordinatrice pays de CIFOR-ICRAF Cameroun. Elle a un PhD en Agriculture Tropicale de l'Université de Gand en Belgique. Ses domaines d'expertise sont systèmes d'innovation agrosylvopastorale, appui-conseil agricole, genre et stratégies de mise à échelle des innovations.

Liste des sigles et abréviations

ABIOGeT :	Actions pour la Biodiversité et Gestion des Terroirs
CAFER :	Centre d'Appui aux Femmes et aux Ruraux
CIFOR :	Centre International de Recherche en Foresterie
CRDI :	Centre de Recherches pour le Développement International
CS-RPF :	Cadre Stratégique National pour la Restauration des Paysages et Forêts
CTD :	Collectivité Territoriale Décentralisée
FAO :	Food and Agriculture Organisation
ICRAF :	World Agroforestry (Centre International pour la Recherche en Agroforesterie)
NDT :	Neutralité en Dégradation des Terres
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PCD :	Plan Communal de Développement
POS :	Plan d'Occupation des Sols
RPF :	Restauration des Paysages Forestiers
SNADDT :	Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire
SRADDT :	Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire

Remerciements

Ce document a été élaboré dans le cadre du Projet de « *Restauration des Terres pour l'Autonomisation post-COVID-19 des Femmes rurales et autochtones et la Réduction de la Pauvreté au Cameroun* » (LRIWEP) financé par le Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI) du Canada avec l'appui technique de World Agroforestry (ICRAF), Centre d'Appui aux Femmes Et Ruraux (CAFER), Actions pour la Biodiversité et Gestion des Terroirs (ABIOGeT) et Rainforest Alliance, à travers un processus participatif multi-acteurs dans les Communes de Ngambé-Tikar (Centre), Pitoa (Nord) et Nkong-Zem (Ouest). Nous tenons ainsi à exprimer notre gratitude à toutes les personnes qui se sont engagés à soutenir ces travaux, aussi bien au niveau national, communal qu'au niveau communautaire, en particulier les populations locales, les hommes, les femmes et les groupes minoritaires de ces localités.

Nous remercions surtout Rainforest Alliance pour avoir fourni des cas pratiques sur le terrain afin de déployer le processus sur les hauts plateaux du Bamboutous au Cameroun par le biais du projet « COBALAM ».

Citation

Takoutsing B., Djami Kwidja Y., Foundjem-Tita D., Bessengue J., Degrande A., 2024. Guide méthodologique d'identification des options de restauration sensibles au genre. CIFOR-ICRAF, Yaoundé, Cameroun. 42p.



Préface/ préambule

Préface/préambule

Pourquoi ce guide ?

Un tiers des terres du Cameroun sont dégradées, ce qui contribue à une baisse de la productivité des cultures et des pâturages, en raison de l'érosion, de l'appauvrissement des sols et de la perte de végétation. La stratégie nationale de restauration du Cameroun vise à restaurer 12 millions d'hectares de terres dégradées dans le cadre de l'initiative AFR100. Dans le contexte actuel, où la décentralisation est considérée comme le pilier du développement local au Cameroun, la restauration des paysages est souvent confrontée à un déficit de mécanismes participatifs et inclusifs nécessaires pour faciliter le dialogue local et concilier les objectifs de croissance économique et de conservation de la biodiversité avec les intérêts des communautés locales. Cette lacune entrave la mise en œuvre de politiques et de programmes conçus au niveau national par les collectivités décentralisées. Bien que la participation soit largement reconnue comme essentielle pour une restauration des terres réussie, de nombreux praticiens de la restauration des paysages manquent d'information sur la manière de la faciliter. Dans ce contexte, ce document a été élaboré dans le but de fournir un guide pratique permettant d'impliquer différentes parties prenantes, y compris les femmes et les groupes minoritaires, dans les projets de restauration.

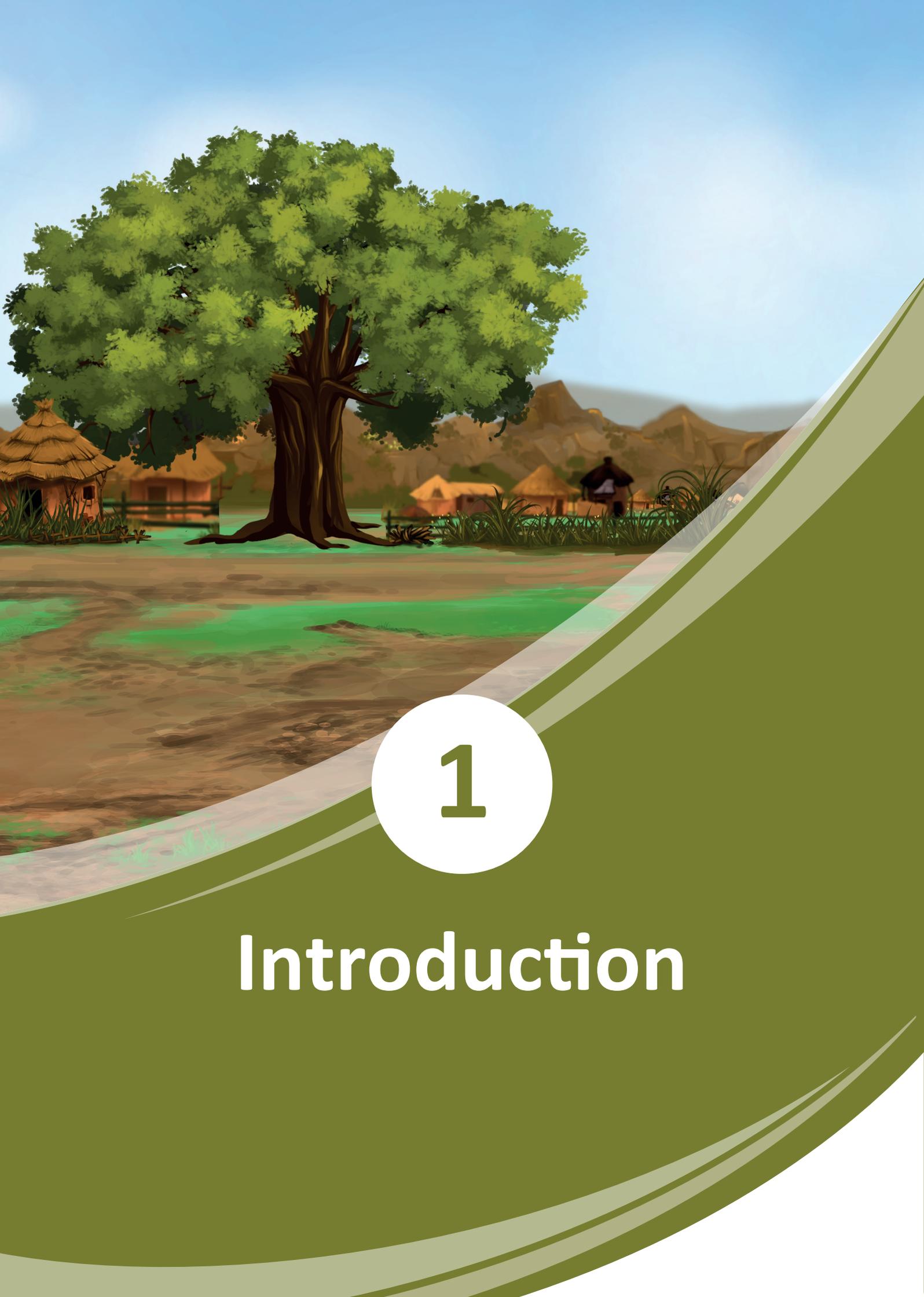
L'objectif principal de ce guide est d'assister les communes à contribuer à l'atteinte des objectifs du « Plan harmonisé 2020-2030 pour la restauration des terres et des paysages forestiers dégradés au Cameroun ». Il vise à mettre à la disposition des communes et autres acteurs de développement un outil opérationnel pour l'identification des options de restauration sensibles au genre et adaptés au contexte local.

Ce que le guide n'est pas

Le guide ne se présente pas comme un plan directeur pour la planification de la restauration des terres et paysages, mais plutôt comme une ressource décrivant les méthodes flexibles pouvant être modifiées en fonction des contextes paysagers spécifiques. Son objectif est de fournir des réponses claires et pratiques aux questions que se posent tous ceux qui cherchent à comprendre ce QU'EST l'identification des options de restauration sensibles au genre, COMMENT la mettre en œuvre au niveau communal, QUI devrait y être impliqué et de QUELLE MANIERE.

Les cibles du guide

Ce guide s'adresse principalement aux communes comme outil complémentaire à l'actualisation de leurs plans communaux de développement (PCD) et à tous ceux qui planifient et mettent en œuvre des initiatives de restauration des terres dégradées, notamment le personnel des services déconcentrés des ministères (MINADER, MINEPIA, MINFOF, MINEPDED, MINAS, MINPROFF, ...), le personnel des Collectivités Territoriales Décentralisées, les ONG et associations partenaires, les techniciens et consultants du développement durable, les animateurs et les organisations communautaires.



1

Introduction

1. Introduction

La dégradation des terres/paysages : un enjeu global

La dégradation continue des forêts et des terres constitue un sérieux défi à l'élimination de la pauvreté, à la lutte contre la faim et à la préservation de la biodiversité dans de nombreuses régions du monde (Mahamoudou & Arakwiye, 2021). Elle entrave également la capacité des agriculteurs et des communautés locales à s'adapter aux impacts du changement climatique (Meli et al., 2022; Sabogal et al., 2015). Cette dégradation entraîne des répercussions directes sur la qualité de vie des communautés, se traduisant par (i) l'insécurité alimentaire, (ii) l'augmentation des prix des denrées alimentaires, (iii) les impacts du changement climatique, (iv) les risques environnementaux et (v) la perte de biodiversité et de services écosystémiques (Beatty et al., 2018; Gichuki et al., 2019; Gilbey et al., 2019). Le Cameroun n'échappe pas à cette réalité, avec une estimation de 12 062 768 hectares des forêts et des terres dégradées entraînant des pertes économiques significatives estimées entre 6,15 à 13,9 milliards d'euros (Bai et al., 2008).

Le défi de Bonn, et la décennie de restauration 2030

Afin de concilier les impératifs de conservation et du développement à l'échelle nationale et internationale, le gouvernement de la République du Cameroun s'est engagé à restaurer 12 millions d'hectares de terres dégradées d'ici 2030, couvrant différentes zones agroécologiques du pays, dans le cadre de l'initiative AFR100 du défi de Bonn. Pour guider cette démarche, un Cadre Stratégique National pour la Restauration des Paysages et Forêts (CS-RPF, 2020) a été élaboré, présentant cinq orientations stratégiques essentielles. Ce cadre vise à fournir des directives stratégiques pour une mise à l'échelle des efforts de restauration, en tenant compte de la diversité des cinq zones agroécologiques du Cameroun : zone soudano-sahélienne, zone des hautes savanes guinéennes, zone des hauts plateaux de l'ouest, zone de forêts à pluviométrie monomodale et zone de forêts à pluviométrie bimodale.

La décentralisation et l'enjeu d'utiliser des approches participatives

- Pourquoi impliquer les collectivités territoriales décentralisées ? Pourquoi mettre un accent sur le genre ?

La décentralisation au Cameroun, amorcée en 1996, vise à promouvoir le développement local à travers les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), en transférant des compétences et des ressources dans divers secteurs de développement. Cependant, la simple décentralisation ne garantit pas une amélioration automatique des services ou de la gouvernance, ni une meilleure gestion des ressources naturelles. Pour atteindre ces objectifs, il est essentiel d'impliquer activement les populations locales, y compris les couches sociales vulnérables et les groupes minoritaires, dans le processus de gouvernance et de gestion des ressources naturelles.

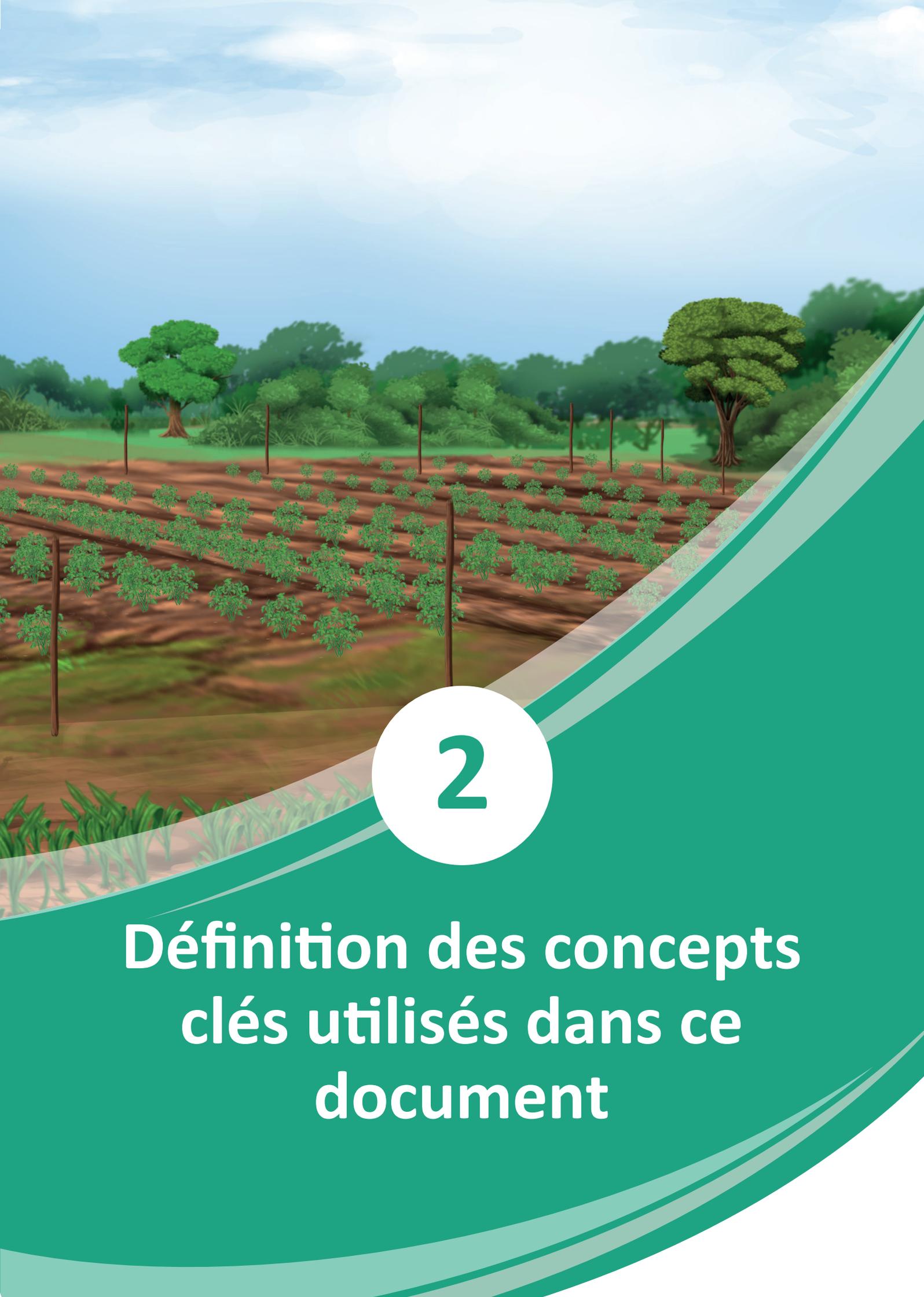
A travers la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), le Cameroun s'est définitivement engagé dans son processus de décentralisation à travers laquelle des compétences, notamment en matière d'environnement et de gestion des ressources naturelles, ont été transférées aux communes (article 157). En effet, parmi les principes de décentralisation, les principales sont : la participation citoyenne aux initiatives de développement afin d'assurer la prise en compte des aspirations des toutes les couches socioprofessionnelles et la subsidiarité dont le fondement est la délégation de certains pouvoirs aux collectivités territoriales compte tenu de leur proximité aux citoyens (article 20).

Ainsi, pour respecter son engagement, le Cameroun a volontairement défini des cibles de Neutralité en matière de Dégradation des Terres (NDT) qu'il devra atteindre à l'horizon 2030 avec une emphase au niveau communal, car la NDT devrait être atteinte dans au moins 90% de communes situées dans les zones prioritaires de lutte contre la dégradation par la définition et l'intégration dans les Plans Communaux de Développement (PCD) des cibles correspondants à l'occupation des terres, à la productivité des terres et aux stocks de carbone. Cependant, le constat est que les activités de restauration des terres dégradées ont été faiblement identifiées dans les PCD. L'une des raisons expliquant cette situation est le manque de

moyens et d'outils pour les communes à concevoir et à mettre en œuvre des efforts de restauration de manière participative et inclusive (Guizol *et al.*, 2022).

La Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes 2021-2030 vise à inverser le processus de dégradation des écosystèmes à l'échelle mondiale. Pour obtenir des résultats durables, il est crucial de renforcer l'autonomie des communes et communautés locales en leur offrant un accès égal aux connaissances, aux ressources et aux opportunités. La restauration des écosystèmes doit également être menée de manière juste et équitable, en tenant compte des injustices sociales et en garantissant la représentation des populations locales ainsi que la prise en compte de leurs besoins.

En outre, la participation des femmes rurales et des groupes minoritaires dans les initiatives de restauration est souvent limitée en raison du déséquilibre général des pouvoirs et d'autres facteurs socioculturels. Ce guide pratique vise aussi à fournir des outils simples aux communes pour intégrer la dimension de genre dans l'identification des options de restauration, une étape cruciale pour le succès de toute action de restauration.



2

Définition des concepts clés utilisés dans ce document

2. Définition des concepts clés utilisés dans ce document

Cartographie participative : La cartographie participative consiste à permettre à des non-spécialistes de la cartographie de participer à la construction d'une carte, de manière collective. Elle permet de représenter les zones d'intérêts pour chaque groupe social ainsi que les ressources entrant dans leurs modes de vie.

Collectivité territoriale décentralisée (CTD) : Au Cameroun, les CTD désignent les Régions et les Communes auxquelles de compétences particulières et de moyens appropriés sont transférés par l'Etat, permettant la promotion du développement, de la démocratie et de la bonne gouvernance au niveau local.

Dégradation : La dégradation des terres est un phénomène influencé par des facteurs naturels et socio-économiques. La dégradation des terres est généralement définie comme un «déclin persistant» des biens et services fournis par un écosystème, y compris les biens et services biologiques et liés à l'eau, ainsi que les biens et services sociaux et économiques liés à la terre (FAO/LADA, n.d.). La dégradation des forêts fait référence à la réduction de la capacité d'une forêt à fournir des biens et des services (FAO, 2011).

Genre : Le genre fait référence aux rôles, responsabilités, comportements, activités, attributs et opportunités que toute société considère comme appropriés pour les filles et les garçons, ainsi que pour les femmes et les hommes. De manière très claire, le genre n'est pas attribué à la naissance, il peut être appris et changé au fil du temps et est spécifique au contexte.

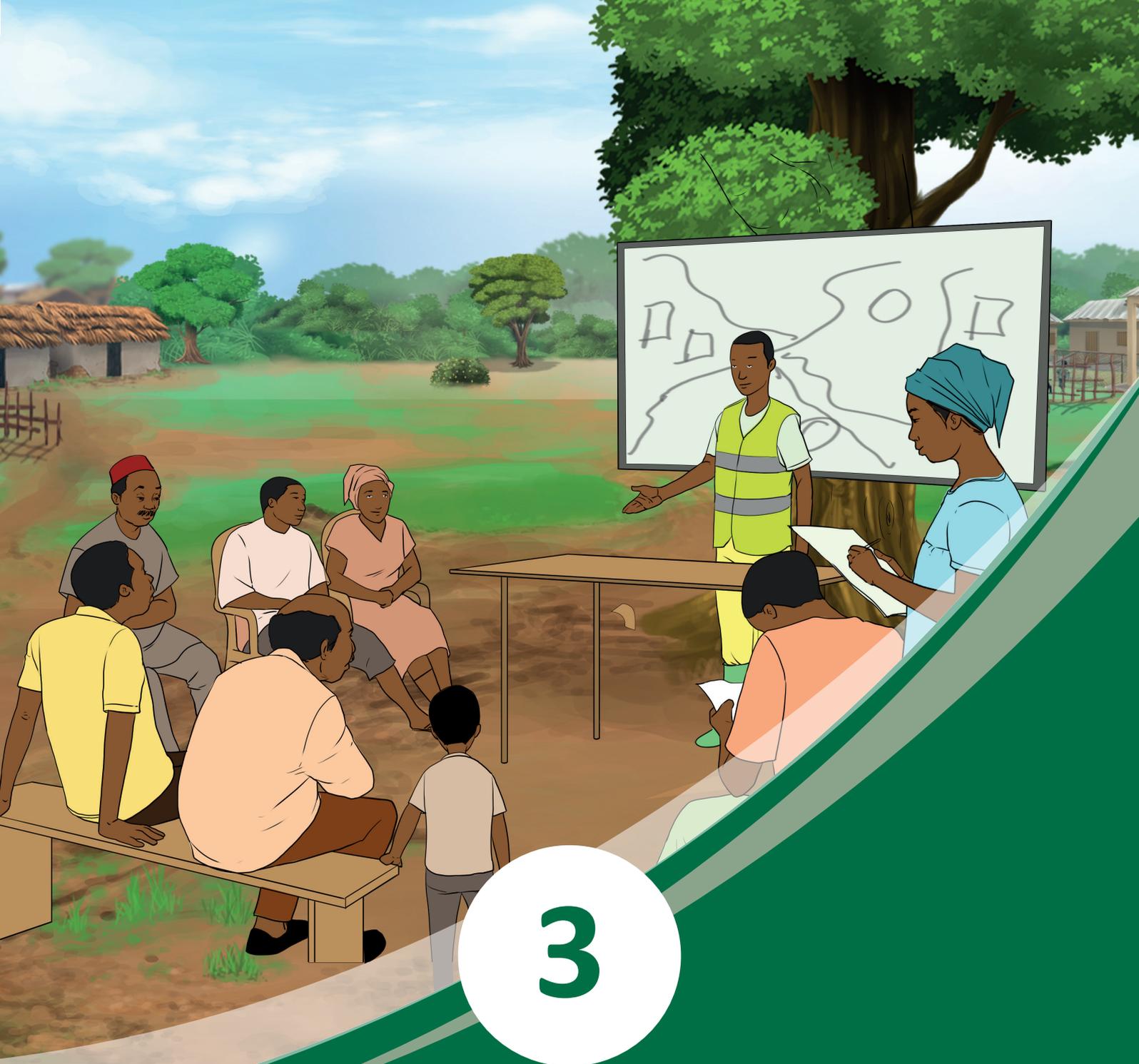
Option de restauration : Toute technique ou pratique permettant de restaurer un paysage dégradé

Paysage : L'échelle spatiale et écologique à laquelle les différents besoins écologiques, sociaux et économiques des parties prenantes peuvent être discutés, comparés et intégrés ; un environnement ayant été façonné et géré par l'activité humaine.

Restauration : Processus continu de reconstitution de la fonctionnalité écologique des paysages dégradés et déboisés tout en améliorant le bien-être des personnes qui coexistent avec ces lieux. Restauration n'est pas une fin en soi, mais un moyen de retrouver, d'améliorer et de maintenir des fonctions écologiques et sociales vitales, conduisant à long terme à des paysages plus résilients et durables (<https://afr100.org/fr/about>). Bien que les arbres soient susceptibles de favoriser la production alimentaire et d'accroître la résilience des terres, et d'atténuer les effets du changement climatique par le piégeage du carbone (Laestadius *et al.*, 2011), la RPF ne se résume pas à planter des arbres ; c'est la restauration de tout un paysage pour répondre aux besoins présents et futurs et offrir de multiples avantages et utilisations des terres au fil du temps.

Tout au long de cette édition, le terme « restauration » est utilisé pour impliquer une augmentation de la capacité de production des terres, souvent exprimée en termes d'augmentation de la production végétale et de couverture végétative. Cela est généralement associé à une augmentation des rendements des cultures, ainsi qu'à une augmentation du nombre et de la diversité des arbres, arbustes et autres plantes, ce qui améliore les moyens de subsistance de ceux qui vivent dans des paysages restaurés.

Territoire : Étendue de terre occupée par un groupe humain ou qui dépend d'une autorité (Etat, province, ville, juridiction, collectivité territoriale, etc.). La notion de territoire prend en compte l'espace géographique ainsi que les réalités politiques, économiques, sociales et culturelles.



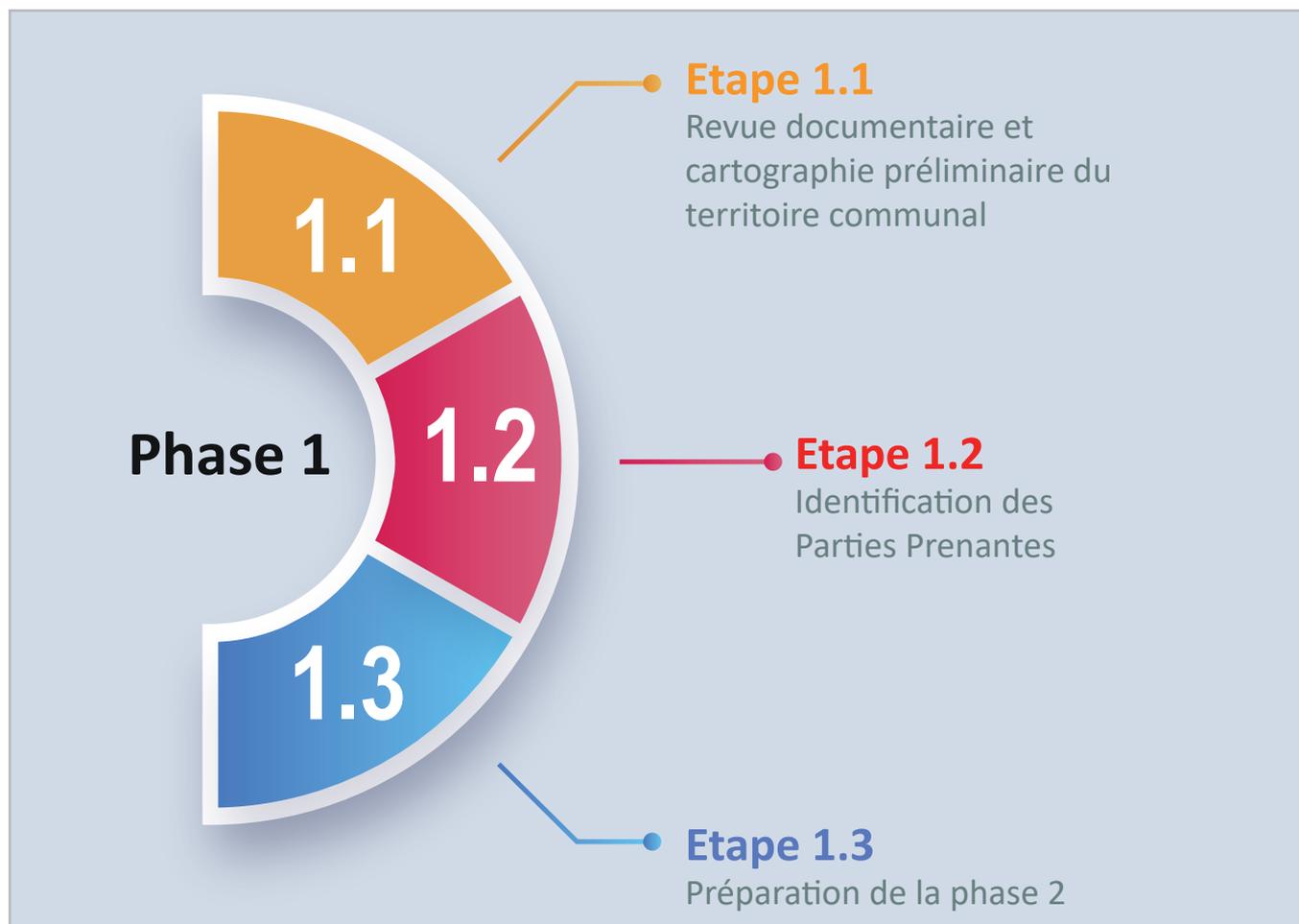
3

Le processus

3. Le processus

Phase 1

Préparation du processus d'identification des options de restauration sensibles au genre



Etape 1.1 Revue documentaire et cartographie préliminaire du territoire communal

L'objectif de cette étape est d'obtenir une représentation spatiale du territoire et de son évolution dans le temps afin de mieux comprendre son développement.

En se basant sur la documentation disponible à l'échelle nationale, régionale et communale, notamment les Schémas Nationaux d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SNADDT), les Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT), les Plans d'Occupation des Sols (POS), les Plans Communaux de Développement (PCD), etc., une cartographie détaillée des communes est élaborée. Cette cartographie permet une représentation visuelle de l'étendue spatiale des communes ainsi que de leurs villages, offrant ainsi une vue d'ensemble claire et précise de la répartition géographique des différents éléments constitutifs des territoires étudiés.

Une seconde opération de la cartographie consiste à faire une interprétation visuelle et une classification non-supervisée de séries d'images satellitaires de chaque zone cible. L'objectif est d'obtenir une première estimation de l'occupation des sols de la zone cible, ce qui permet de visualiser et de catégoriser les différentes couvertures terrestres présentes dans la zone.



Astuce

Utiliser des images provenant de différentes sources et capturées à différentes dates pour cette opération. Cependant, il est essentiel de garder à l'esprit que les informations obtenues seront complétées par les connaissances locales. De plus, il est recommandé de prévoir l'impression des cartes d'occupation du sol produites afin de les présenter lors des ateliers avec les parties prenantes. Cela favorisera une compréhension commune et facilitera les discussions sur les prochaines étapes du processus de restauration des paysages.

Etape 1.2 Identification des Parties Prenantes

La planification des options de restauration d'un paysage va au-delà de la planification spécifique à chaque site. Elle nécessite une approche holistique qui intègre les points de vue variés des parties prenantes pour évaluer les options et élaborer des stratégies prioritaires pour le paysage. Il est donc important de mettre en place une équipe interdisciplinaire.

Cette étape a donc pour objectif d'identifier, avec les responsables communaux et les représentants des administrations déconcentrées de l'Etat, les différentes catégories d'acteurs (agriculteurs, éleveurs, migrants, groupes minoritaires, chefs traditionnels, etc. ...) qui sont impliqués dans les décisions d'aménagement, qui influent sur le paysage ou qui bénéficient des ressources. Les participants sont sélectionnés en fonction de leurs disciplines, des zones dans lesquelles ils/elles vivent, de la variabilité de la population et des types d'utilisation des terres dans la zone. Cette étape s'appuie sur la carte préliminaire élaboré à l'étape 1.1 afin de garantir la représentativité de toutes les parties prenantes de chaque zone du paysage.



Astuce

Se poser la question « qui sont les parties prenantes dans le cadre du paysage ? »

Les parties prenantes d'un paysage pourront inclure :

- *Des responsables administratifs et techniques du gouvernement au niveau local*
- *Des chefs traditionnels*
- *Des représentants des associations professionnelles et des ONG locales et internationales qui opèrent dans le même paysage*
- *Des membres de la communauté qui sont en mesure de représenter les usagers des ressources et qui ont une bonne aperçue sur l'évolution du paysage dans le temps*
- *Prendre en compte les spécificités et les exigences de genre, avec l'inclusion des groupes minoritaires qui n'ont pas toujours la liberté d'expression*

Étape 1.3 Préparation de la phase 2

Organiser

Communiquer

Sensibiliser

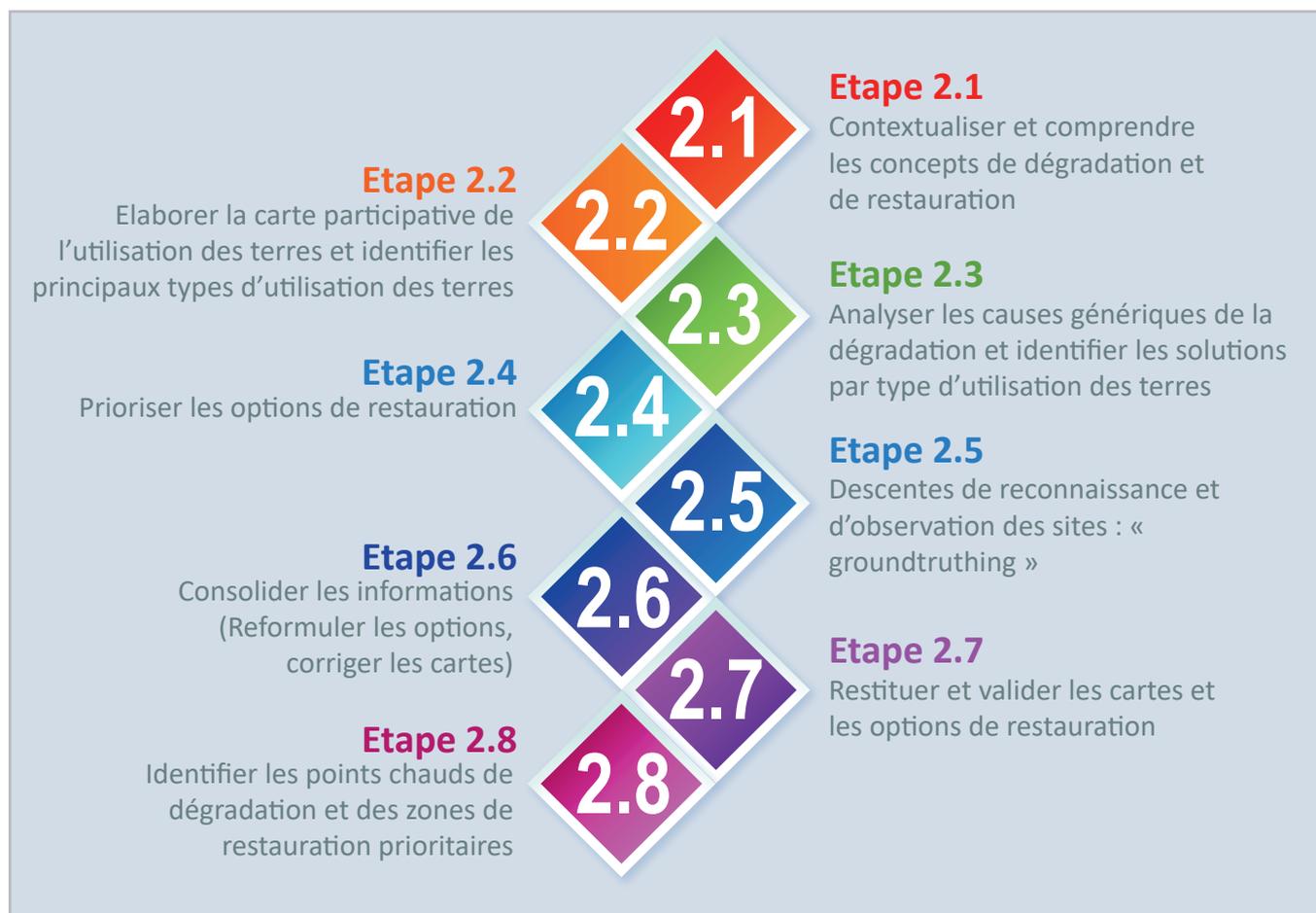
Il est important d'obtenir assez tôt un soutien politique et un engagement à long terme de la part des décideurs politiques au niveau local (e.g. conseil municipal) pour lancer un processus efficace de restauration des terres. Le temps consacré à l'obtention du soutien politique peut s'avérer extrêmement précieux pour atteindre les objectifs de restauration.

Au cours de cette étape, il est primordial de mobiliser les moyens de communication pour informer et sensibiliser les autorités municipales, les sectoriels et les participants aux objectifs de l'approche et à l'importance de leur participation active dans le processus. Il s'agit également de négocier de manière participative les dates des activités et d'inviter les parties prenantes à y participer. En mettant en place une communication efficace, nous nous assurons que tous les acteurs comprennent clairement les enjeux et les objectifs du processus de restauration, ce qui favorise leur engagement et leur implication tout au long des différentes étapes.



Phase 2

Cartographie participative et identification des options de restauration à l'échelle communale



Etape 2.1

Contextualiser et comprendre les concepts de dégradation et de restauration

Avant de démarrer les travaux pratiques, il est crucial de comprendre la perception des participants concernant les concepts de dégradation et de restauration, car ils peuvent varier d'un paysage à un autre. Cette étape permet de clarifier ces notions et leur implication dans le paysage local, ce qui facilite la compréhension et l'engagement des participants tout au long du processus.

Une fois cette compréhension établie, nous pouvons passer à l'élaboration du profil historique de la dégradation dans le paysage. Ce profil historique est un outil participatif qui permet de retracer les événements ou étapes marquantes ayant influencé l'évolution du paysage au fil du temps. Dans ce cas précis, il met en lumière les principaux facteurs économiques, sociaux, culturels et climatiques ayant eu un impact direct ou indirect sur l'écosystème et le bien-être des communautés locales.

L'animateur guide les participants à travers cette activité en utilisant des techniques telles que le brainstorming et les jeux de questions-réponses en plénière. Cela permet à chacun de contribuer à l'identification des événements ou des changements négatifs ou positifs observés dans leur paysage au fil des années, ainsi que de comprendre leurs causes profondes.

En encourageant la participation active et en favorisant un dialogue ouvert, cette étape permet aux participants de se sentir investis dans le processus et de contribuer efficacement à l'identification des défis de dégradation du paysage et des solutions potentielles de restauration.



Astuces pour la clarification conceptuel :

- Vérifier le profil des participants et mettre les femmes et les groupes minoritaires en confiance pour qu'ils osent s'exprimer en public.
- L'animateur pose les questions et oriente les discussions.
- Enregistrer toutes les idées, mêmes celles qui paraissent ne pas être très pertinentes.
- Sélectionner un traducteur en langue(s) locale(s).
- Raconter une histoire simple pour illustrer les concepts de dégradation et de restauration.
- Veiller à maintenir les participants dans une ambiance interactive à travers des blagues.



Astuces pour le profil historique :

- Choisir une date de référence et demander aux participants de réfléchir aux principaux changements environnementaux négatifs dans le paysage à partir de cette date. Cette méthode est particulièrement utile lorsque les causes potentielles sont nombreuses. Au lieu de se concentrer sur le jour J ou l'instant t de l'évènement, nous examinons une période plus longue environ 10, 20, 30 ou 40 ans, afin d'avoir une perspective historique.
- Les participants réfléchissent et énumèrent d'abord de manière aléatoire les changements qu'ils ont observés depuis la date de référence. Cela peut se faire sous forme de liste non-numérotée.
- Questions non-exhaustives : Comment était votre paysage il y a 40 ans ? Qu'est-ce qui a changé et qui vous affecte ou affecte les ressources ? Quels sont les grands évènements qui ont marqué la transformation du paysage ?

Etape 2.2

Elaborer la carte participative de l'utilisation des terres et identifier les principaux types d'utilisation des terres

La cartographie participative de l'utilisation des terres et des ressources dans le paysage constitue un élément essentiel pour la planification des options de restauration. Contrairement aux cartes SIG traditionnelles, les cartes participatives sont élaborées dans le cadre d'un processus ouvert et inclusif, impliquant l'ensemble de la communauté concernée. Elles permettent la production de connaissances partagées et pertinentes, en prenant compte des opinions des parties prenantes et du contexte local (Preston *et al.* 2011). Dans un contexte de dégradation des terres, elle a pour but principal l'identification des principaux types d'utilisation des terres et/ou classes de sols et des activités qui y sont menées (zone agriculture, zone de pâturage, forêt, etc.).

Avant de commencer la cartographie participative, il est crucial de sensibiliser et d'expliquer clairement aux parties prenantes l'objectif de l'exercice et les informations attendues. Cela garantit que tous les participants comprennent pourquoi ils doivent le faire et comment ils doivent le faire.

Une fois que tous les participants ont été placés au même niveau de compréhension pour l'exercice à réaliser, la cartographie peut désormais être réalisée. Les participants, guidés par l'équipe de facilitation, travaillent en groupes hétérogènes pour produire des cartes d'utilisation des terres. Chaque groupe représente une variété de parties prenantes, assurant ainsi une diversité de perspectives.

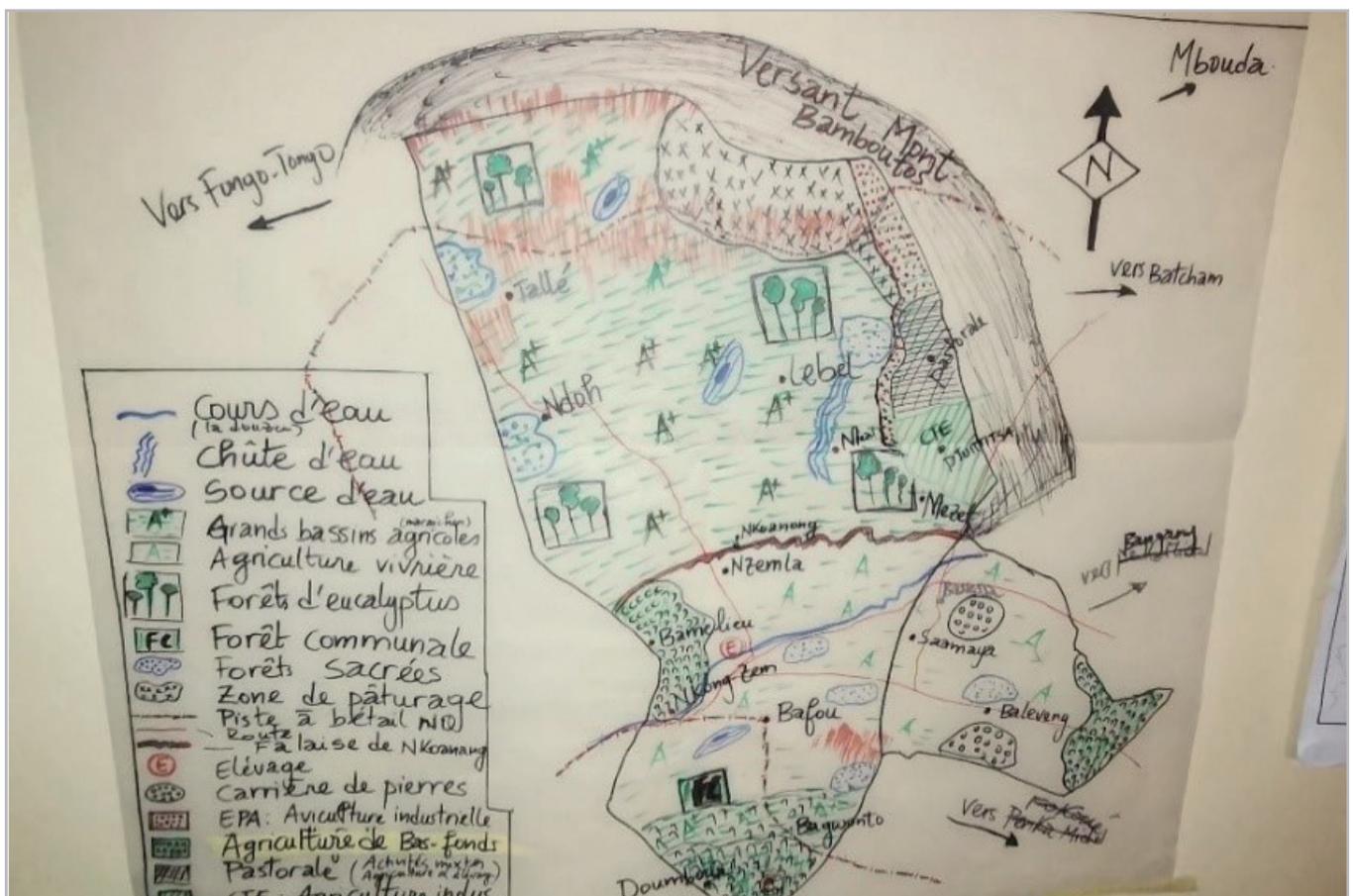
Une fois les cartes réalisées, elles sont restituées en plénière et comparées pour identifier les éléments manquants ou divergents. Ensuite, un groupe restreint consolide les informations pour produire une carte finale qui intègre les perceptions de tous les acteurs. Cette carte consolidée est ensuite validée par l'ensemble des participants en plénière.

Ce processus garantit que la cartographie participative reflète de manière précise et inclusive les connaissances et les perspectives de la communauté locale, fournissant ainsi une base solide pour la planification des options de restauration.

Après la restitution et la validation de la carte consensuelle/consolidée, un travail de réflexion est effectué en plénière pour clarifier les principales unités paysagères qui ressortent de ces cartes. Les participants examinent attentivement la carte consolidée pour identifier les différents types d'utilisation des terres et les motifs spatiaux qui en découlent.

En discutant des caractéristiques observées sur la carte, les participants peuvent identifier des unités paysagères distinctes, telles que les zones agricoles, les zones forestières, les zones humides, les zones de pâturage, etc. Ils peuvent également discuter des caractéristiques physiques et sociales de chaque unité paysagère, ainsi que des activités humaines qui s'y déroulent.

Cette étape de réflexion permet aux participants de mieux comprendre la structure et la dynamique du paysage, ainsi que les interactions entre les différents éléments. Cela fournit une base solide pour la planification des options de restauration, en permettant aux intervenants de prendre en compte les caractéristiques spécifiques de chaque unité paysagère dans leurs décisions et leurs actions.



Carte participative et différentes unités paysagères (classes d'occupation du sol) obtenues suite à l'exercice de cartographie participative dans la commune de Nkong-zem (Département de la Menoua, Cameroun)



Astuces :

- *En fonction du profil des participants il est parfois important de traduire des explications dans la langue locale pour une meilleure compréhension.*
- *Des fonds de carte (images satellites, cartes topographiques...) peuvent être utilisés comme point de départ de la cartographie. Avec cet outil, les participants utilisent la limite administrative au lieu de leur imagination.*
- *Utiliser des images multi-sources et multi-dates pour cette opération mais garder à l'esprit que les informations seront complétées avec les connaissances locales.*
- *Penser à imprimer les cartes d'occupation du sol produites pour les ateliers participatifs avec les Parties Prenantes.*
- *Prévoir une séance de restitution des cartes par un représentant de chaque groupe.*
- *Les animateurs peuvent guider les discussions sur différents sujets liés à la carte, tels que le régime foncier ou les structures de gouvernance. Cela permet d'obtenir des informations importantes pour étayer la carte et les prochaines étapes du processus de planification de la restauration*

Etape 2.3

Analyser les causes génériques de la dégradation et identifier les solutions par type d'utilisation des terres

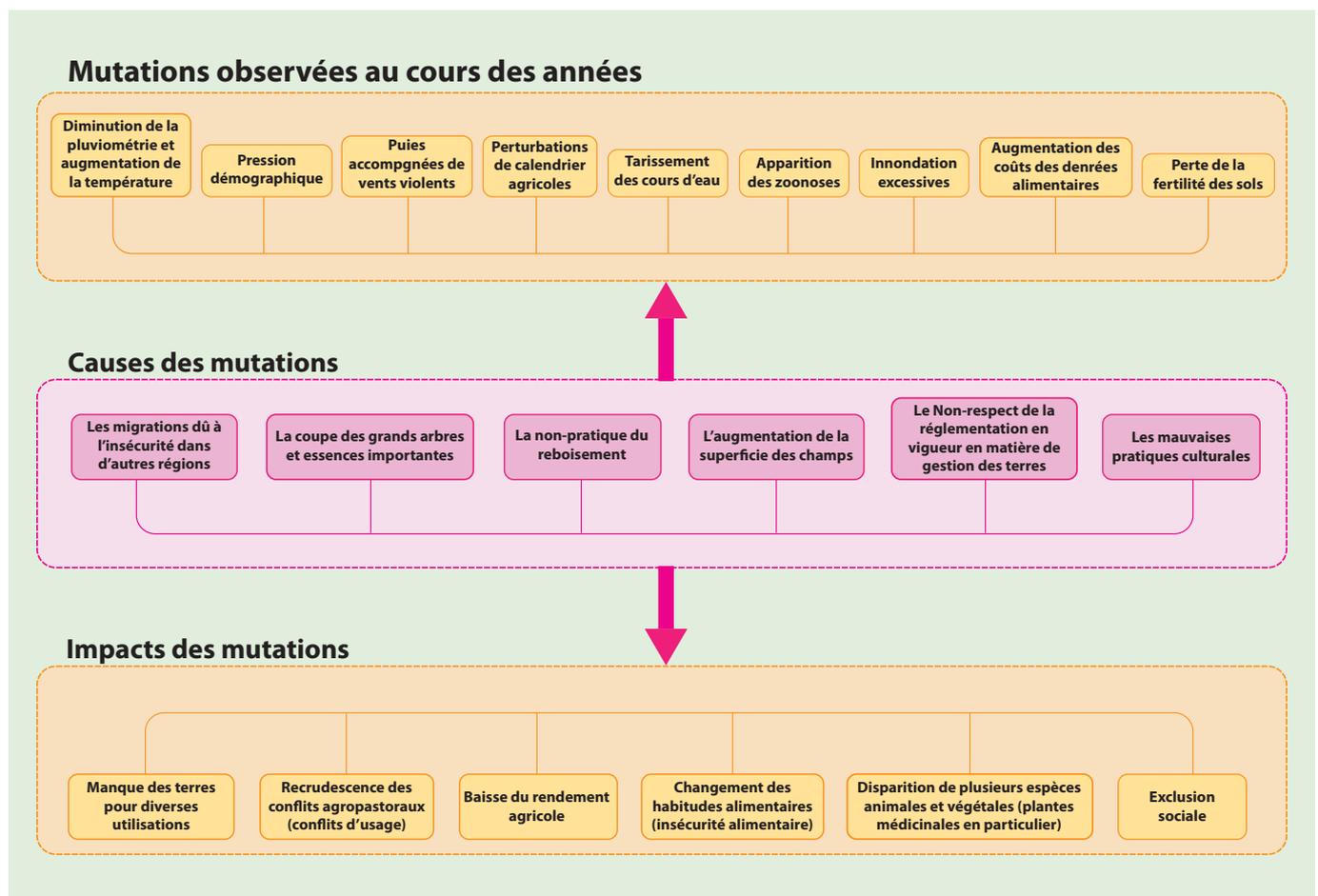
L'analyse des causes de dégradation part du principe que les systèmes et les événements sont interdépendants. Une action dans un domaine déclenche une action dans un autre domaine, puis un autre, et ainsi de suite. En retraçant ces actions, il est possible de découvrir d'où vient le problème initial et comment il s'est développé pour aboutir au déséquilibre actuel.

Même si cet exercice peut paraître simple, il demande une certaine attention et une écoute active de la part des facilitateurs. Chaque idée émise par les participants doit être analysée avant d'être validée. C'est ici que l'essentiel du travail d'analyse a lieu et que d'autres techniques, telles que le *Mindmapping* ou l'arbre à problèmes peuvent être utilisées pour l'identification des causes de dégradation.

L'analyse du problème de dégradation est réalisée sur la base des informations recueillies dans le profil historique qui a décrit les principales mutations observées dans le paysage et leurs causes (Etape 2.1) et sur la cartographie participative qui a permis de répertorier les types d'occupation de sol dans le paysage communal (Etape 2.2). A travers un brainstorming en plénière, les principales causes de dégradation sont identifiées par type d'occupation de sol afin de s'assurer l'exhaustivité dans l'examen des facteurs de dégradation dans chaque classe de sol de la commune.

Principales causes de dégradation par types d'occupation des sols dans la Commune de Ngambé-Tikar

Types d'utilisation du sol	Causes de la dégradation
Forêt	Exploitation forestière
	Agriculture itinérante sur brulis
Agriculture	Utilisation excessive des pesticides et fongicides
	Agriculture sur brûlis
	Feux de brousse intenses
	Non-respect de la réglementation sur les feux de brousse
Savane	Surpâturages
	Mauvaises pratiques agricoles
	Mauvaise perception de la rentabilité agricole en zone de savane
Jachères	Abandon des parcelles laissée en jachères
	Manque de savoir pour la valorisation des jachères
Zones de pâturage	Non-respect des capacités de charge pour le bétail
	Installation anarchique des éleveurs



Arbre à problèmes consolidé dans la commune de Pitoa

À la fin de cette étape, il est important d'inciter les participants à réfléchir à d'éventuelles solutions pour remédier aux principales causes de dégradation. Les solutions génériques proposées par les participants constituent en fin de compte la liste d'options de restauration globales et pertinentes pour le paysage.

Solutions génériques par classes d'occupation du sol dans le paysage de Ngambé-Tikar.

Types d'occupation des sols	Options de restauration
Forêt	Sensibilisation et formation des producteurs agricoles
	Promotion de l'agriculture durable dans les savanes
	Reboisement des zones déboisées et déforestées
	Valorisation des Produits Forestiers Non-Ligneux (PFNL)
	Création d'une forêt communale
	Augmentation du coût de location des terres à l'hectare
	Lutte contre la coupe illégale de bois dans les concessions forestières
Agriculture	Sensibilisation/formation sur les bonnes techniques culturales et la gestion des feux de brousses
	Création des parcelles de démonstration dans les zones agricoles pour la promotion des bonnes pratiques culturales
	Sensibilisation des producteurs sur la diversification des cultures
	Plaidoyer pour l'affectation du personnel technique de l'Etat relevant du secteur de l'agriculture dans la Commune de Ngambé-Tikar
	Renforcement des capacités du personnel technique de l'Etat
	Promotion des espèces fertilisantes/agroforestières
	Sensibilisation sur les impacts négatifs des feux de brousse
	Formation à la gestion des feux de brousse
	Augmentation du coût de location des champs à travers l'élaboration et la mise en application des conventions locales afin de diminuer la pression foncière
Savane	Sensibilisation sur les effets néfastes des feux de brousses
	Délimitation des espaces agropastoraux
	Installation des parcelles de démonstration de la culture du maïs en zone de savane
	Promotion de l'agriculture durable en milieu de savane
	Vulgarisation des semences améliorées, adaptées aux conditions locales
Jachères	Sensibilisation des producteurs sur l'importance des jachères
	Création des parcelles de démonstration de la culture de certaines spéculations dans les zones de jachère
	Promotion de la jachère améliorée
	Réappropriation des jachères par les producteurs
	Reboisement des parcelles en jachère
	Augmentation du coût de location des champs

Types d'occupation des sols	Options de restauration
Zones de pâturage	Sensibilisation des éleveurs sur le respect de la réglementation en vigueur en matière de mise en place d'une zone de pâturage
	Délimitation des zones de pâturage et de transhumance
	Promotion des espèces (arbres et cultures) fourragères dans les zones de pâturage
	Plaidoyer pour l'affectation du personnel technique de l'Etat relevant du secteur de l'élevage dans la Commune de Ngambé-Tikar



Astuces pour l'arbre à problèmes :

- Pour déterminer les causes premières, une autre méthode consiste à analyser soigneusement les changements qui mènent à un évènement.
- Dresser la liste de toutes les causes potentielles d'un évènement. Elles correspondent à toutes les fois où un changement s'est produit, qu'il soit positif, négatif ou neutre.
- Nous examinons ensuite chaque évènement individuellement pour décider s'il s'agit d'un facteur sans conséquence, d'un facteur corrélé, d'un facteur contributif ou d'une cause première possible.

Etape 2.4

Prioriser les options de restauration

La priorisation des options de restauration identifiées dans l'étape précédente se déroule à deux niveaux.

Tâche 1 : Classer les causes par type d'utilisation des terres et évaluer le niveau d'implication des acteurs dans la dégradation

L'objectif est d'associer les causes répertoriées à l'étape 2.3 à chaque type d'utilisation des terres identifié dans la cartographie participative, et d'attribuer les principaux acteurs de la dégradation selon leur degré d'implication.

Dans les paysages, les activités des acteurs concernés n'ont pas le même impact sur la dégradation. Certains acteurs pratiquent des activités qui entraînent une dégradation plus prononcée des terres que d'autres.

En évaluant le niveau d'implication des acteurs dans la dégradation, on peut par déduction classer les types d'utilisation des terres prioritaires en termes d'initiatives de restauration. Plus un groupe d'acteur est jugé comme étant impliqué dans la dégradation, plus la note qui lui est attribuée est élevée. Ces différents niveaux d'implication peuvent être représentés par des astérisques en fonction qu'ils soient faibles (*), moyens (***) ou élevés (*****) tel que présenté dans le tableau ci-après. Le rang attribué à une classe dépend donc du niveau d'implication de chaque groupe d'acteur de la dégradation.

Classification des types d'occupation des sols en fonction du niveau d'implication des groupes d'acteurs de dégradation dans la commune de Pitoa

Types d'utilisation du sol	Causes de la dégradation	Niveau d'implication des acteurs de la dégradation			Rang de la classe
		Agriculteurs		Éleveurs	
		Homme	Femme		
Zones de pâturage	Non-respect de la réglementation en vigueur en matière de gestion des terres				1
	Extension des champs dans les zones de pâturage et vis-versa	*****	*	*****	
	Feux de brousse non-controlés				
	Non-respect des couloirs de transhumance				
Agriculture	Mauvaises pratiques culturales (pas de rotation de cultures, utilisation de feux de brousse...)				2
	Extension des champs dans les zones d'élevage	*****	***	***	
	Erosion et/ou le lessivage des sols				
	Usage abusif des intrants chimiques (engrais, pesticides, etc.)				
Forêt	Déforestation (Bois de chauffe, champs, charbon de bois, élagage pour nourrir le bétail)				3
	Absence de reboisement	*****	*	*	
	Feux de brousse				

Légende : * = faible implication ; *** = implication moyenne ; ***** = implication élevée

Tâche 2 : Prioriser les options de restauration dans chaque type d'occupation des sols en tenant compte des groupes socioprofessionnels et des minorités

La liste générique des options de restauration du paysage établie à l'étape 2.3 est soumise à une nouvelle analyse, une clarification et une validation. Cette validation permet d'enclencher le processus de priorisation.

Dans un premier temps, les options de restauration sont classées du plus important au moins important dans chaque type d'occupation de sols. Ces options de restauration sont ensuite regroupées à travers des groupes mixtes (comprenant hommes et femmes, différents groupes socioprofessionnels et minorités), puis consolidées lors des discussions en plénière. Les travaux des groupes mixtes permettent d'établir une liste inclusive d'options de restauration prioritaires pour le paysage concerné, en tenant compte des divers groupes socioprofessionnels et des minorités.

Options de restauration prioritaires par types d'occupation des sols de la Commune de Ngambé-Tikar

Types d'occupation des sols	Options de restauration	Ordre de priorité
Forêt	Sensibilisation et formation des producteurs agricoles	1
	Promotion de l'agriculture durable dans les savanes	2
	Reboisement des zones déboisées et déforestées	3
	Valorisation des Produits Forestiers Non-Ligneux (PFNL)	4
	Création d'une forêt communale	5
	Augmentation du coût de location des terres à l'hectare	6
	Lutte contre la coupe illégale de bois dans les concessions forestières	7
Agriculture	Sensibilisation/formation sur les bonnes techniques culturales et la gestion des feux de brousses	1
	Création des parcelles de démonstration dans les zones agricoles pour la promotion des bonnes pratiques culturales	2
	Sensibilisation des producteurs sur la diversification des cultures	3
	Plaidoyer pour l'affectation du personnel technique de l'Etat relevant du secteur de l'agriculture dans la Commune de Ngambé-Tikar	4
	Renforcement des capacités du personnel technique de l'Etat	5
	Promotion des espèces fertilisantes/agroforestières	6
	Sensibilisation sur les impacts négatifs des feux de brousse	7
	Formation à la gestion des feux de brousse	8
	Augmentation du coût de location des champs à travers l'élaboration et la mise en application des conventions locales afin de diminuer la pression foncière	9
Savane	Sensibilisation sur les effets néfastes des feux de brousses	1
	Délimitation des espaces agropastoraux	2
	Installation des parcelles de démonstration de la culture du maïs en zone de savane	3
	Promotion de l'agriculture durable en milieu de savane	4
	Vulgarisation des semences améliorées, adaptées aux conditions locales	5

Types d'occupation des sols	Options de restauration	Ordre de priorité
Jachères	Sensibilisation des producteurs sur l'importance des jachères	1
	Création des parcelles de démonstration de la culture de certaines spéculations dans les zones de jachère	2
	Promotion de la jachère améliorée	3
	Réappropriation des jachères par les producteurs	4
	Reboisement des parcelles en jachère	5
	Augmentation du coût de location des champs	6
Zones de pâturage	Sensibilisation des éleveurs sur le respect de la réglementation en vigueur en matière de mise en place d'une zone de pâturage	1
	Délimitation des zones de pâturage et de transhumance	2
	Promotion des espèces (arbres et cultures) fourragères dans les zones de pâturage	3
	Plaidoyer pour l'affectation du personnel technique de l'Etat relevant du secteur de l'élevage dans la Commune de Ngambé-Tikar	4

Etape 2.5

Descentes de reconnaissance et d'observation des sites : « *groundtruthing* »

Les descentes de reconnaissance consistent à explorer les sites d'intérêt, ce qui permet d'identifier les éléments majeurs du paysage et d'observer la tendance dans l'utilisation du sol. Le but est surtout de confirmer les informations obtenues lors de la cartographie participative avec les acteurs.



Astuces :

- Cette opération doit être effectuée avec l'expert cartographe. C'est l'occasion pour lui de relever quelques coordonnées géographiques des unités d'occupation des terres qui ont été difficiles à caractériser au cours de la classification automatique.
- A partir de cette descente de reconnaissance, le cartographe/aménagiste se fait une bonne idée du paysage et peut facilement élaborer une clé d'interprétation des images satellites.



Etape 2.6 Consolider les informations (Reformuler les options, corriger les cartes)

Une fois revenu du terrain, l'équipe planifie une session de travail afin de :

- Reformuler les options de restauration identifiées avec les acteurs et communautés de manière à les rendre plus compréhensibles et opérationnelles.
- Fusionner les idées répétitives ou exprimant des situations similaires.
- Corriger les cartes en affinant la classification des unités de paysage, les noms des lieux et tout autre suggestion émise par les acteurs.



Astuce pour les cartes :

- *Dans la mesure du possible, numériser toutes les cartes participatives réalisées sur papier avec les participants. Cela permet d'obtenir une schématisation plus claire et lisible et archivable.*

Etape 2.7 Restituer et valider les cartes et les options de restauration

Bien que souvent négligée, l'action de restituer et de valider les résultats mis à jour est déterminant pour garantir la fiabilité des informations et l'appropriation de ces résultats par les parties prenantes.

Pour se faire, une discussion en plénière avec les acteurs impliqués dans les précédentes étapes est organisée afin de :

- Présenter et valider tous les résultats obtenus pendant les étapes précédentes (profil historique, carte participative, arbres à problèmes, options de restauration) ;
- Présenter et valider la carte d'occupation des sols et les classes prioritaires d'utilisation de sols dans le paysage, ainsi que les options de restauration prioritaires reformulées.

Etape 2.8 Identifier les points chauds de dégradation et des zones de restauration prioritaires

Une fois les options de restauration prioritaires validées, il est capital d'identifier de manière participative les zones/sites où la dégradation est plus marquée et perceptible. Cette étape est essentielle car elle permet de déterminer les potentielles zones prioritaires où les options de restauration retenues peuvent être mises en œuvre.

Sur la base de la carte d'occupation des sols, une identification collective des différentes zones de dégradation avancée dans la commune est ainsi faite en plénière. Ensuite, une priorisation de ces zones est établie en fonction du niveau de dégradation et de l'urgence des interventions. Cartes d'occupation des sols avec les zones de dégradation avancées, identifiées dans les communes de Ngambé-Tikar (à gauche) et de Pitoa (à droite)



Astuce pour les cartes :

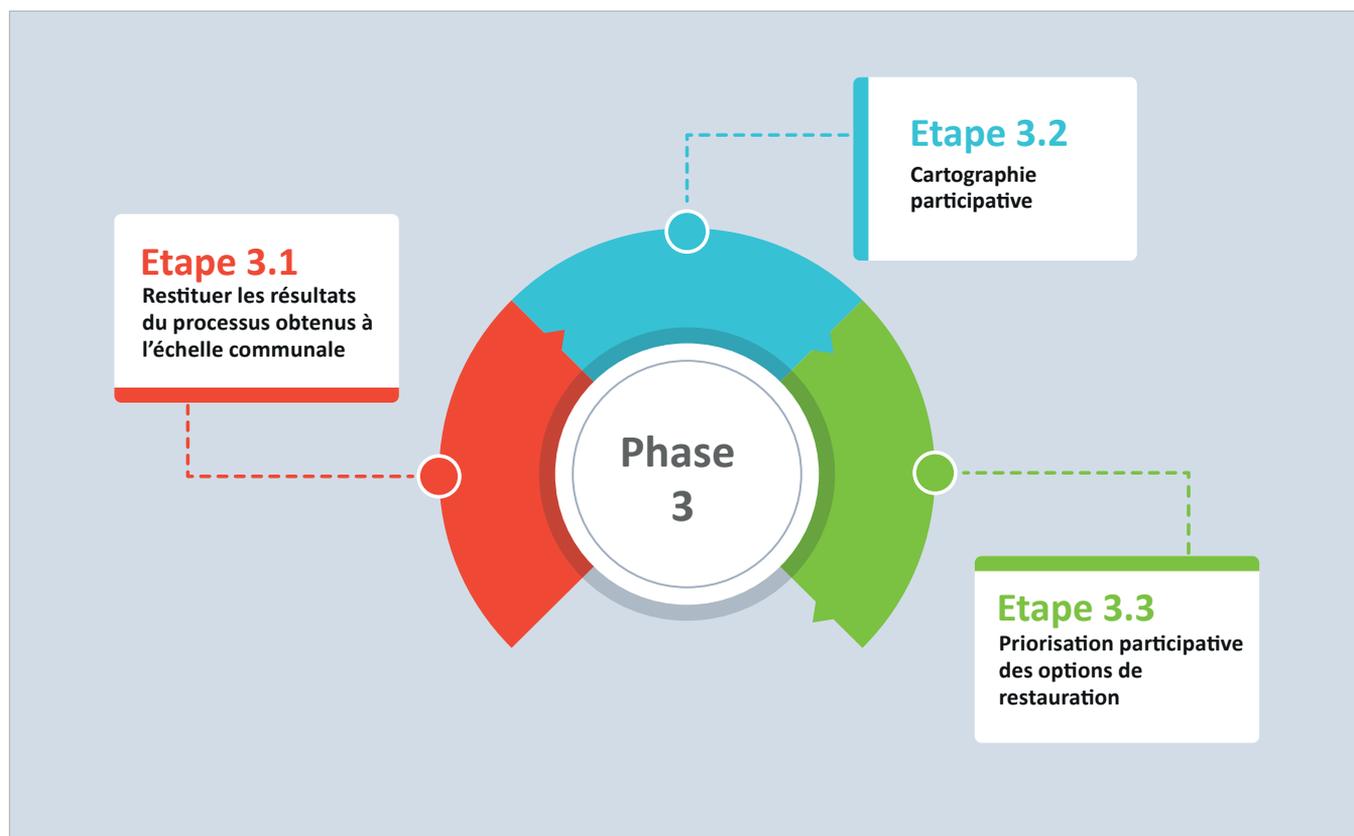
- Utiliser la carte d'occupation des sols réalisée à l'ordinateur pour guider les parties prenantes.
- Privilégier des zones (ensemble de sites) à des sites uniques : par exemple, au lieu de choisir un village, privilégier plutôt le Canton (ensemble de villages)
- Identifier et responsabiliser l'un des membres de la communautés pour la préparation de l'activité au niveau village ;



Cartes d'occupation des sols avec les zones de dégradation avancées, identifiées dans les communes de Ngambé-Tikar (à gauche) et de Pitoa (à droite)

Phase 3

Cartographie participative et identification des options de restauration à l'échelle de la zone de restauration/village



Etape 3.1 Restituer les résultats du processus obtenus à l'échelle communale

Une fois les sites sélectionnés pour l'initiative de restauration, il est crucial de maintenir un processus participatif en impliquant activement les communautés locales, quel que soit leur niveau d'éducation. Il est également essentiel d'inclure les différentes couches socioprofessionnelles et les groupes minoritaires présentes dans la zone de restauration.

La restitution des résultats du processus obtenus au niveau communal à la communauté permet de mettre les populations locales au même niveau d'information, ce qui facilite leur compréhension du travail à faire. Il est préférable de laisser l'un des représentants de la communauté ayant assisté aux travaux à l'échelle communale, présenter les résultats. Cela permet d'attirer l'attention des membres des communautés sur leur implication dans le processus et de susciter leur intérêt pour la suite du déroulement du processus.



Astuce :

- *Intégrer quelques représentants des services déconcentrés de l'Etat dans l'équipe (par exemple les représentants MINADER, MINFOF...)*
- *Privilégier des zones (ensemble de sites) à des sites uniques : par exemple, au lieu de choisir un village, privilégier plutôt le Canton (ensemble de villages)*
- *Le choix participatif doit tenir compte de l'accessibilité aux sites, de la facilité à mobiliser les communautés dans les sites et de la présence de plusieurs couches socioprofessionnelles.*
- *Traduire toutes les explications en langue(s) locale(s).*

Etape 3.2 Cartographie participative

La cartographie à l'échelle micro, c'est-à-dire au niveau du village, est primordiale pour obtenir une vision précise de l'utilisation des sols dans la zone de restauration. Bien qu'il soit probable que les mêmes unités paysagères rencontrées à l'échelle méso, c'est-à-dire au niveau communal, puissent apparaître, il est important de réaliser cette cartographie au niveau dit village.

Contrairement à l'échelle commune, où la cartographie participative est réalisée en groupe mixte, au niveau village, elle est faite en groupes socioprofessionnels et/ou sexo-spécifiques, tels que les hommes, les femmes, les éleveurs, les agriculteurs et les groupes minoritaires en fonction des spécificités et du contexte de chaque zone de restauration. Cela garantit la prise en compte de la perception que chaque groupe a de l'occupation des sols dans son terroir.

A l'issue des travaux de groupes, les cartes sont restituées en plénière et un groupe restreint élabore la carte consolidée intégrant toutes les informations contenues dans les cartes de chaque groupe.

Etape 3.3 Priorisation participative des options de restauration

La priorisation des options de restauration au niveau village est un exercice complexe qui nécessite d'être conduit avec des méthodes facilement assimilables par les communautés, qui sont les principaux acteurs impliqués dans le choix et la mise en œuvre de ces activités de restauration. Cette priorisation se déroule en groupes socioprofessionnels tels que les hommes, les femmes, les éleveurs, les agriculteurs, et les groupes minoritaires, et les résultats sont ensuite mis en commun en plénière par la méthode du classement.

À la suite de la restitution des résultats à l'échelle communale, qui offre un aperçu global de la problématique de la dégradation des terres, il est nécessaire d'adapter les causes de dégradation des terres et les options de restauration aux réalités observées dans la zone de restauration. Ainsi, les communautés identifient les principales causes de dégradation des terres et les options de restauration les mieux adaptées à leur contexte par classe d'occupation des sols, enrichissant ainsi les informations recueillies au niveau communal.

Une fois cet exercice achevé, les principaux types d'occupation des sols sont identifiés et classés par type d'occupation des sols à partir de la carte consensuelle élaborée à l'étape 3.2.

Les membres des communautés s'organisent en groupes socioprofessionnels et chaque groupe identifie et priorise les options de restauration d'une manière générale, sans tenir compte des types d'occupation des sols, comme cela était le cas au niveau communal.

Options de restauration du paysage par ordre d'importance croissant et par groupes socioprofessionnels dans le village Gah (plus la note est élevée, plus l'option de restauration est importante pour chaque groupe)

Femmes	Note	Éleveurs	Note	Hommes	Note
Sensibilisation sur les feux de brousse et l'importance de la jachère	5	Sensibilisation sur les feux de brousse et l'installation anarchique des éleveurs	5	Sensibilisation et formation des producteurs sur les bonnes techniques culturales, sur la gestion des feux de brousse et sur la diversification des cultures	5
Valorisation des produits Forestiers Non Ligneux	4	Délimitation des zones de pâturage et de transhumance	4	Création des parcelles de démonstration dans les différents sites (savanes, zones agricoles, jachères) pour la promotion de bonnes pratiques culturales	4
Création des parcelles de démonstration dans les différents sites (savanes, zones agricoles, jachères) pour la promotion de bonnes pratiques culturales	3	Promotion des espèces fourragères dans les zones de pâturage	3	Délimitation des espaces agropastoraux	3
Délimitation des espaces agropastoraux	2	Augmentation et renforcement des capacités des encadreurs d'élevage/agriculture	2	Valorisation des Produits Forestiers Non-Ligneux	2
Reboisement des zones déboisées/déforestées	1	Valorisation des Produits Forestiers Non-Ligneux	1	Reboisement des zones déboisées/déforestées	1

Après ces travaux de groupes, la restitution et la mise en commun par un classement permettent d'identifier les principales options de restauration prioritaires du village ainsi les principales parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre.

En effet, le classement est une technique qui consiste à attribuer des points à une option ou un choix dans un groupe en fonction de son niveau d'importance croissant ou décroissant. La note générale obtenue par une option correspond aux points obtenus par cette option dans l'ensemble des groupes. Plus la note est élevée, plus l'option de restauration est importante.

Au terme de cette exercice, le principal résultat est une liste des options de restauration du village par ordre de priorité, telle que présentée dans le tableau ci-après.

Options de restauration prioritaires du village Gah (Commune de Ngambé-Tikar)

Option de restauration	Points cumulés	Rang
Sensibilisation sur les effets négatifs des feux de brousse, l'importance de la jachère et l'installation anarchique des éleveurs (couplée à la formation des producteurs sur les meilleures techniques culturales et la diversification des cultures)	15	1
Délimitation et matérialisation des espaces agropastoraux	09	2
Création des parcelles de démonstration dans les différents sites (savanes, zones agricoles, jachères) pour la promotion de bonnes pratiques culturales	07	3
Valorisation des Produits Forestiers Non-Ligneux	03	4
Promotion des espèces fourragères dans les zones de pâturage	03	5
Reboisement des zones déboisées/déforestées	02	6
Plaidoyer pour l'affectation du personnel technique de l'Etat relevant du secteur de l'élevage dans la Commune de Ngambé-Tikar	02	7



Astuces :

- En fonction de l'effectif des participants, constituer des petits groupes homogènes par genre. Par exemple dans une communauté au sein de laquelle se retrouvent les pygmées, les bororos, les femmes et les jeunes, on pourra former 04 groupes : le groupe des femmes, le groupe des pygmées, le groupe des bororos et le groupe des jeunes.
- Chaque groupe identifie d'abord 05 options de restauration jugées intéressantes dans la liste générique dressée au niveau communal.
- Ensuite ces options sont classifiées en fonction de leur importance pour chaque groupe.
- Enfin, une synthèse et cotation est faite en plénière en vue de hiérarchiser les options.
- Les représentants des CTD, des services déconcentrés et des ONGs locales partenaires doivent être impliqués dans la facilitation du travail pour davantage impulser la participation des producteurs, des éleveurs, des femmes et d'autres couches minoritaires, sans pour autant dominer les discussions.

Phase 4

Planification participative de la mise en œuvre des options de restauration



Une fois les options de restauration identifiées, il est temps de planifier leur mise en œuvre dans la zone de restauration.

Ainsi, il est nécessaire de réunir à nouveau les acteurs, mais cette fois-ci, ceux directement impliqués dans l'opérationnalisation de la mise en œuvre de ces options (représentants des communautés, chefs traditionnels, responsables des structures déconcentrées de l'Etat, responsables techniques communaux, etc.).

Etape 4.1 Restituer les options de restauration prioritaires

Cette phase débute par une restitution aux acteurs des options de restauration prioritaires identifiées dans la zone de restauration afin d'harmoniser la compréhension entre les parties prenantes et de faciliter les échanges. Par la suite, une stratégie de mise en œuvre de chaque option de restauration est élaborée par l'identification de toutes les tâches qui pourront concourir à la bonne mise en œuvre de chaque option de restauration par un brainstorming.



Astuce au cours de l'atelier :

- *En restituant les options de restauration prioritaires, insister sur les causes du problème que chaque option vise à résoudre.*

Etape 4.2 Inventorier les ressources et établir un chronogramme

Après l'identification des tâches pour chaque option, il est nécessaire d'inventorier toutes des ressources (humaines, matérielles, financières) nécessaires pour la réalisation de chaque tâche dans l'espace et dans le temps. Ainsi, un chronogramme d'activités pour la mise en œuvre de chaque tâche et pour chaque option de restauration est dressé et les responsables d'appui technique et de suivi de la mise en œuvre sont identifiés.



Astuce au cours de l'atelier :

- *Identifier les responsables parmi les participants, chacun dans son domaine d'expertise. Ils peuvent être des responsables techniques communaux, des sectoriels locaux, des ONG, etc.*
- *Attribuer aussi des responsabilités aux femmes si elles sont présentes.*

Etape 4.3 Evaluer les coûts et identifier les sources de financement

Au terme des activités précédentes, l'évaluation des coûts liés à la mise en œuvre de chaque option de restauration doit être faite sur la base des tâches identifiées pour chaque option et l'identification des potentielles sources de financement. Ces sources de financement peuvent être l'Etat, la commune à travers ses fonds propres ou les potentiels partenaires financiers de la commune et les organisations du secteur privé intervenant dans le domaine de la restauration.

La plupart des fonds consacrés à la restauration transitent actuellement par les canaux nationaux, principalement sur la base des priorités fixées dans les cadres du programme AFR 100. Dans la pratique, il s'avère extrêmement difficile pour les autorités municipales d'accéder à ce programme et à d'autres programmes internationaux puisque plusieurs bailleurs de fonds savent que les communes ne disposent pas de plan de restauration. Il est donc important que les communes fassent connaître leurs plans de restauration dans divers réseaux gouvernementaux et d'ONG nationales et internationales qui financent des initiatives de restauration.

Pour bénéficier des sources de financement nationales et internationales, il sera important que les cadres municipaux acquièrent des compétences en matière d'obtention de fonds pour la restauration au niveau local, ce qui est essentiels pour eux, étant donné que le budget d'investissement et de fonctionnement des communes sera de plus en plus indispensable.



4

**Temps requis pour la
conduite du processus**

4. Temps requis pour la conduite du processus (dans une commune et dans un village)

Phases	Etapes	Durée
Préparation du processus d'identification des options de restauration sensibles au genre	Revue documentaire et cartographie préliminaire du territoire communal	7 jours
	Identification des Parties Prenantes	
	Préparation de la phase 2 : Organiser – Communiquer – Sensibiliser	
Cartographie participative et identification des options de restauration à l'échelle communale	Contextualiser et comprendre les concepts de dégradation et de restauration	2 jours
	Elaborer la carte participative de l'utilisation des terres et identifier les principaux types d'utilisation des terres	
	Analyser les causes génériques de la dégradation et identifier les solutions par type d'utilisation des terres	
	Prioriser les options de restauration	
	Descentes de reconnaissance et d'observation des sites : <i>groundtruthing</i>	
	Consolider les informations (Reformuler les options, corriger les cartes et noms des lieux)	
	Restituer et valider les cartes et les options de restauration	
Identifier les points chauds de dégradation et des zones de restauration prioritaires		
Cartographie participative et identification des options de restauration à l'échelle de la zone de restauration/village	Restituer les résultats du processus obtenus à l'échelle communale	2 jours
	Cartographie participative	
	Priorisation participative des options de restauration	
Planification participative de la mise en œuvre des options de restauration	Restitution des options de restauration prioritaire	1 jour
	Inventorier les ressources et établir un chronogramme	
	Evaluer les coûts et identifier les sources de financement	



5

Note de fin

5. Note de Fin

Les techniques développées dans ce guide sont des techniques d’Evaluation Rurale Participative (ERP) qui présentent un potentiel très large d’application dans le domaine du développement des projets et de la recherche (Abedi & Khodamoradi, 2011; Cavestro, 2003).

Néanmoins, ces techniques doivent être appliquées de manière appropriée, avec des ressources suffisantes, et qu’elles ne soient pas conduites à la hâte.

Les approches développées dans ce manuel ne garantissent pas les résultats, il est impératif que le chercheur soit un bon animateur, pour qu’il puisse faire faire par les acteurs ou parties prenantes elles-mêmes, en totalité ou en partie, les travaux de cartographie participative, d’identification, de notation/quantification, d’analyse, de restitution et de planification. En outre, ces travaux participatifs exigent le respect mutuel et la confiance entre les animateurs et les parties prenantes. De manière générale, les facilitateurs doivent être capable :

- D’écouter, mais aussi d’établir le dialogue, de communiquer.
- Eviter d’être dogmatiques,
- Rester flexibles dans la conception de l’enquête sur le terrain,
- Être sensibles au contexte de l’enquête
- Adapter l’approche selon les réalités du terrain.



6

Références

6. Références

- Abedi, M., & Khodamoradi, S. (2011). Analysis of different techniques in Participatory Rural Appraisal (PRA). *Life Science Journal*, 8(2). http://www.lifesciencesite.com/ljsj/life0802/19_4785life0802_147_157.pdf
- Beatty, C. R., Cox, N. A., & ME, K. (2018). *Lignes directrices sur la biodiversité pour l'évaluation des opportunités de restauration des paysages forestiers*. Gland, Suisse: UICN. v.
- Cavestro, L. (2003). PRA-participatory rural appraisal concepts methodologies and techniques. *Padova University. Padova PD. Italia*. https://www.researchgate.net/profile/Saswatik-Tripathy/post/Can_someone_suggest_a_preferred_method_of_measuring_coastal_livelihood_sustainability/attachment/5e14cb55cfe4a777d401e878/AS%3A844773380349952%401578421077767/download/participatory+rural+appraisal.pdf
- Gichuki, L., Brouwer, R., Davies, J., Vidal, A., Kuzee, M., Magero, C., Walter, S., Lara, P., Oragbade, C., & Gilbey, B. (2019). *Reviving land and restoring landscapes*. IUCN.
- Gilbey, B., Davies, J., Metternicht, G., & Magero, C. (2019). Taking land degradation neutrality from concept to practice : Early reflections on LDN target setting and planning. *Environmental Science & Policy*, 100, 230-237.
- Mahamoudou, S., & Arakwiye, B. (2021). Améliorer le suivi de la restauration des forêts et des paysages en Afrique. *Restauration des terres arides de*, 276.
- Meli, P., Ceccon, E., Mastrangelo, M., & Calle, Z. (2022). Ecosystem restoration and human well-being in Latin America. *Ecosystems and People*, 18, 609-615. <https://doi.org/10.1080/26395916.2022.2137849>
- Sabogal, C., Besacier, C., & McGuire, D. (2015). Forest and landscape restoration : Concepts, approaches and challenges for implementation. *Unasylva*, 66(245), 3.
- Davis, A. (2001). Evaluation rurale participative : Base de connaissances sur les transports ruraux, <https://www.fsnnetwork.org/sites/default/files/praguide.pdf> , <https://evaluationobservatory.org/>

